

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une nouvelle année riche en évènements et en réussite au profit des demandeurs d'emploi fragilisés et des entreprises. Dans le même temps, un engagement des partenaires qui a su démontrer la pertinence et l'efficacité d'un travail toujours plus collaboratif. Merci à tous!

Creativ', c'est quoi ?

Tout simplement un espace de travail collaboratif au sein duquel ses membres et leurs partenaires se retrouvent pour construire les politiques de l'emploi de demain :



L'année 2019 est également celle du passage de CREATIV' sous la forme associative avec de nouveaux statuts et une gouvernance composée désormais de Dijon Métropole et des communes (Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant), des acteurs de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale, APEC), des acteurs institutionnels (Etat, Département) et des intercommunalités du bassin dijonnais. Un grand merci aux administrateurs pour leur implication.

**Océane Charret-Godard**

Présidente de l'association CREATIV'  
Conseillère métropolitaine  
déléguée à l'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil partenarial :

- d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation, pour un public éloigné de l'emploi.
- d'accompagnement à l'emploi de publics en difficulté d'insertion, en réponse aux besoins économiques du territoire.

**NOTRE ÉQUIPE :**

- **4 personnes dans le cadre de la structure d'animation** (1 cheffe de service, 2 chargés de projet, 1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours PLIE)
- **13 référents et 1 chargée de mission** emploi-formation, portés par 7 structures partenaires :
- **2 communes** : Quetigny, Longvic
- **5 opérateurs** : IRFA, IFPA, APSALC, CESAM, Mission locale (sélectionnés par « appel à projets »)

**FINANCEMENT ET GESTION BUDGÉTAIRE DU PLIE**

Le PLIE contribue à la mise en œuvre du Programme Opérationnel National du FSE et est fortement soutenu par lui. En conséquence, il fait l'objet d'un pilotage, d'un budget et d'une comptabilité spécifiques. Son budget présenté sous la forme d'un plan d'action appelé « programmation du PLIE » détaille l'ensemble des actions permettant de mettre en œuvre l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ainsi que des services complémentaires favorisant leur retour à l'emploi et/ou la résolution de leurs freins périphériques (enveloppe souple notamment). **En 2019, la programmation du PLIE s'élève à 1 140 879 euros dont 538 902 euros de FSE.**



1<sup>er</sup> «petit-déj entreprises» organisé le 26 novembre 2019. 20 professionnels issus d'une quinzaine d'entreprises ont rejoint les référents du PLIE pour dialoguer avec eux à la Maison Philippe Le Bon. Merci pour leur confiance !

**Le collectif au service des parcours individuels...**

Depuis plusieurs années, le PLIE propose des actions collectives aux participants. Les effets positifs de ces temps partagés sur la dynamique des parcours et plus largement sur l'accompagnement sont indéniables. C'est pourquoi, en 2019, le PLIE a souhaité les conforter. Ainsi, les référents ont poursuivi l'animation d'ateliers collectifs, déjà engagée en 2018. 46 participants ont été présents sur ces ateliers qui leur ont permis de travailler sur leurs compétences et/ou de se préparer pour rencontrer des entreprises lors des manifestations organisées sur le territoire.

premier temps, ce collectif a eu vocation à compléter l'évaluation du protocole 2015-2019. Ce collectif s'est réuni cinq fois en 2019 autour de participants volontaires (25 y ont participé au moins une fois!) pour échanger et exprimer leurs besoins et leurs souhaits en terme d'accompagnement. Le collectif est support pour permettre aux participants de se rencontrer, d'échanger, de partager leur parcours pour sortir et rompre l'isolement. En prenant ainsi la parole, ils deviennent acteurs à la fois de leur propre parcours et plus globalement, de l'accompagnement proposé par le dispositif.

En 2019, le PLIE a également initié la création d'un collectif de participants animé par deux référents afin de les associer aux réflexions sur les évolutions du PLIE. Dans un

A ce titre, le collectif est force de proposition pour mettre en place des activités telles que des animations, groupes de discussion, ateliers etc.

**Le PLIE au coeur des manifestations du territoire**

Le PLIE est identifié comme partenaire de l'emploi des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels et économiques. A ce titre, il participe activement aux différentes manifestations organisées sur le territoire tels que les forums, job datings... Ces événements représentent une réelle opportunité pour les participants PLIE d'être en contact direct avec les acteurs économiques et/ou de la formation. Ils sont également source d'enrichissement du réseau des référents du PLIE, renforçant notamment leurs liens avec les entreprises.

En 2019, le PLIE a été présent sur les forums emploi organisés par les communes de Chênove, Longvic ainsi que le Village des recruteurs de Dijon et également sur des manifestations plus sectorielles tels que le forum de l'industrie, le job dating BTP ou pour la première fois le job dating Hôtellerie Restauration et le job dating commerce Centre Ville Dijon. Enfin, en partenariat avec Pôle Emploi, le PLIE a participé au Forum Emploi de Fontaine d'Ouche (PE Ouest) et au

Job dating de Quétigny (PE Est). La participation du PLIE à ce type d'événements vise également à présenter le dispositif aux demandeurs d'emploi qui s'y rendent. A ce titre, en 2019, on notera particulièrement la présence du PLIE lors du Forum Partenaires organisé par l'ADEFI ainsi qu'au Forum Emploi Diversité qui a permis de toucher un public de demandeurs d'emploi plus varié.

CREATIV et son service PLIE entretiennent des liens étroits avec les clubs d'entreprises présents sur la Métropole. Après avoir participé en 2018 à la manifestation emploi du Club Grand Sud, le PLIE a été présent sur l'évènement « Cap Nord fête ses métiers » organisé par le Club d'entreprises Cap Nord. Cet évènement original visant à la découverte des métiers et des entreprises a permis à la fois à certains participants PLIE et à l'ensemble de l'équipe des référents d'être en contact avec diverses fonctions de l'entreprise. En 2019, c'est près de 170 participants qui ont été orientés sur au moins une de ces manifestations.



**La vie d'artiste : une nouvelle expérimentation avec notre partenaire Talent Campus !**

En 2019, le PLIE a poursuivi ses travaux sur le thème de la confiance en soi au service de la recherche d'emploi des participants. Pour ce faire, le partenariat engagé avec Talent Campus autour des personnes seniors et plus largement l'action « Estime de soi et valorisation des compétences » s'est renforcé au cours de l'année 2019. En effet, avec le soutien financier de l'AG2R, Talent Campus a proposé au PLIE deux nouvelles actions : « Construisons et avançons ensemble » et « La vie d'artiste ».

En 2019, le PLIE a poursuivi ses travaux sur le thème de la confiance en soi au service de la recherche d'emploi des participants. Pour ce faire, le partenariat engagé avec Talent Campus autour des personnes seniors et plus largement l'action « Estime de soi et valorisation des compétences » s'est renforcé au cours de l'année 2019. En effet, avec le soutien financier de l'AG2R, Talent Campus a proposé au PLIE deux nouvelles actions : « Construisons et avançons ensemble » et « La vie d'artiste ».

L'action « La vie d'artiste », qui a bénéficié à neuf participants, s'est quant à elle appuyée sur des intervenants originaux spécialisés dans des activités de création : photographe, musicien, comédien, cuisinière... toujours en ramenant au contexte de l'insertion professionnelle.

Plusieurs référents ont également suivi ces deux actions dans leur intégralité permettant ainsi d'enrichir leur propre pratique et de capitaliser des outils au service de l'accompagnement de l'ensemble des participants PLIE.

**« Regards croisés, ressources cachées » : pour changer l'image des personnes seniors...**



Le 10 décembre dernier, le PLIE a renouvelé sa manifestation « Regards croisés, ressources cachées », en partenariat avec CCI Formation qui a accueilli l'évènement au sein de ses locaux. Le concept est toujours le même : permettre à des participants du PLIE seniors de pouvoir rencontrer 3 chefs d'entreprises / professionnels de l'intérim afin

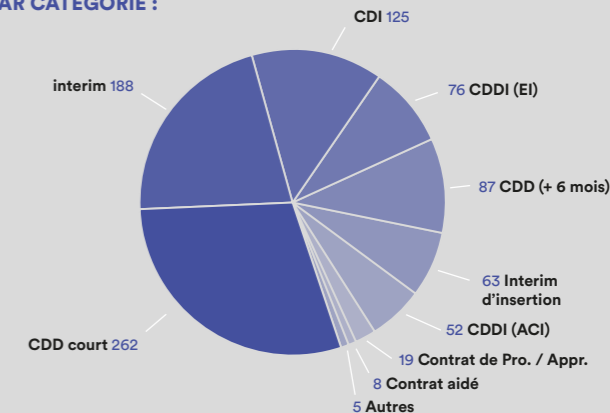
de pouvoir se présenter, parler de leur parcours et de leur projet professionnel, et bénéficier des retours bienveillants de ces derniers. Les échanges avec les professionnels leur permettent ensuite de capitaliser sur leurs points forts, mais aussi d'identifier leurs axes d'amélioration afin de se préparer au mieux à de futurs entretiens. En second lieu, cet évènement offre également la possibilité à chacun, demandeurs d'emploi comme professionnels, de développer son réseau professionnel lors d'un temps d'accueil café laissant place à des échanges plus informels.

Cette année nous avons pu compter sur la participation d'Adecco, Leader intérim, Corhom consulting, Sonepar, Suez, Infoproject, Leroy Merlin, et Xavier Mirepoix, président de la CCI. 12 demandeurs d'emploi seniors ont pu bénéficier de l'action.

**LES CHIFFRES CLÉS DU PLIE 2019 :**



**NOMBRE DE MISES À L'EMPLOI PAR CATÉGORIE :**



**Un partenariat exemplaire : Suez / Creativ'**



Faisant suite aux prémices initiés en 2018, CREATIV' a signé avec le groupe Suez en 2019 un partenariat ayant pour objectif de renforcer l'implication dans l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Cette collaboration a débouché sur plusieurs actions concrètes au cours de l'année :

- Organisation au sein de l'entreprise d'ateliers de simulations d'entretien ayant pu bénéficier à 5 participants du PLIE.
- Près de 30 000 heures de travail pour des participants du PLIE sur des marchés clauses d'insertion.
- Participation à la manifestation « Regards croisés, Ressources cachées » en décembre 2019.
- Participation au Petit déj' entreprises du 26 novembre 2019 organisé par le PLIE à la Maison Philippe Le Bon (20 entreprises présentes).

• Mise en place d'immersions au sein de l'entreprise pour 6 participants du PLIE (dont 2 ont débouché sur des missions intérim et une sur la signature d'un contrat de professionnalisation).

# Clauses d'insertion

Les clauses d'insertion sont un outil juridique qui permet aux acheteurs publics et privés de réserver dans leur achat un volume d'heures de travail pour des publics en insertion professionnelle. Elles constituent un véritable levier pour favoriser l'immersion en situation de travail et la professionnalisation des demandeurs d'emploi. Elles représentent également un outil au service des politiques de l'emploi dans la mesure où l'insertion s'effectue dans des activités du secteur marchand (BTP, services, prestations intellectuelles) par le biais d'un contrat de travail.

## NOTRE ÉQUIPE :

**1 cheffe de service**  
**3 facilitatrices**  
**1 assistante en charge de la gestion administrative des parcours**

## NOTRE OFFRE DE SERVICES :

Le Pôle clauses d'insertion constitue l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises, et les acteurs de l'insertion par l'activité économique.

### • pour les entreprises :

- Informer et aider les entreprises sur la mise en œuvre des clauses d'insertion.  
 - Centraliser le rapprochement des offres avec les publics demandeurs.

### • pour les donneurs d'ordre :

Offrir un appui aux donneurs d'ordre pour les aider :  
 - À repérer et identifier les marchés susceptibles d'être soumis à la clause.  
 - Dans la rédaction de leurs pièces de marchés (conseil et assistance dans l'analyse et la rédaction).  
 - Suivre et évaluer des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi.

### • pour les publics :

- Mobiliser des partenaires prescripteurs.  
 - Centraliser le dépôt des dossiers.  
 - Mettre en place les accompagnements et élaborer un parcours de retour à l'emploi durable ou un parcours de formation, évaluer les compétences professionnelles et suivre l'intégration dans l'entreprise.

## Toujours plus d'heures d'insertion... Les promoteurs privés s'engagent également

Suite au bilan positif des clauses d'insertion sur l'opération *Construction Résidence Inside Ecoquartier « Heudelet 26 »* en 2019 (2 903 heures réalisées pour 1 323 heures demandées), le donneur d'ordre privé *Atik* a sollicité à nouveau *Creativ'* pour être accompagné dans la mise en place de clauses d'insertion sur son nouveau chantier *Résidence « Azureor »* ZAC des Fontaines à Sennecey Les Dijon. Ce chantier débutera en 2020, les entreprises attributaires de marchés compor-

tant une clause d'insertion devront réaliser un minimum de 1 421 heures d'insertion.

Le promoteur immobilier *Demathieu Bard Immobilier*, ayant connaissance du dispositif sur le territoire, a fait appel aux compétences de *Creativ'* pour intégrer des clauses d'insertion sur son nouveau chantier *Résidence « Azureor »* ZAC des Fontaines à Sennecey Les Dijon. Ce chantier débutera en 2020, les entreprises attributaires de ses marchés dans la réalisation de leur clause.

## LES RÉSULTATS 2019

**350 896**

heures d'insertion réalisées, Les marchés de services représentent 75% des heures réalisées.

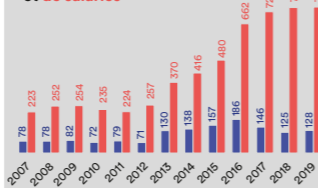
**128**

opérations concernées

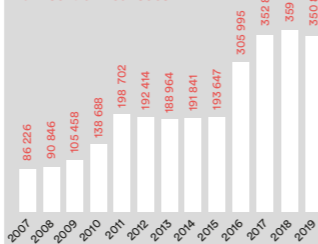
**33**

donneurs d'ordre

Evolution du nombre d'opérations et de salariés



Evolution du nombre d'heures d'insertion réalisées



**140**

entreprises ont accueilli un bénéficiaire du dispositif clauses d'insertion :

- 93 entreprises du secteur bâtiment,
- 8 entreprises du secteur travaux publics,
- 25 entreprises du secteur marchés de services,
- 3 entreprises d'insertion,
- 5 établissements et services d'aides par le travail
- 4 entreprises adaptées
- 2 entreprises de travail temporaires d'insertion ont mis à disposition des salariés auprès d'entreprises.

**776**

salariés mis à l'emploi sur le dispositif clauses dont 29 % des salariés issus des quartiers prioritaires sur Dijon Métropole.

**27%**

Nombre de femmes accédant aux clauses (7 en 2010).

**452<sup>h</sup>**

durée moyenne des parcours

**75**

embauches dont :

- 20% de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville
- 21% de personnes bénéficiaires du PLIE
- 32% sur les marchés BTP
- 68% sur les marchés de service

## Une illustration des opérations accompagnées en 2019 :



### Délégation de Service Public (DSP) Eau potable Sud Dijonnais 2019-2028

Opération de Dijon Métropole  
**3 967 heures** d'insertion réalisées au cours de la première année.

PERSONNE EMBAUCHÉE SUR L'OPÉRATION EN CONTRAT PRO



### Construction de 84 logements Quartier Arsenal

Opération de Grand Dijon Habitat  
**11 marchés** clausés sur l'opération  
**9 entreprises** attributaires  
**13 021 heures** d'insertion réalisées (dépassement d'heures de plus de 77% avec **7 346** heures réalisées en plus)

PERSONNES EMBAUCHÉES SUR L'OPÉRATION DONT 8 CDI, 4 CONTRATS PRO ET 8 CTTI

### Collecte et traitement des déchets ménagers 2016-2020

Opération de Dijon Métropole  
**19 444 heures** d'insertion réalisées au cours de cette quatrième année (entreprise Dieze). **11<sup>ème</sup> embauche durable** pour l'entreprise en 2019.

PERSONNE EMBAUCHÉE SUR L'OPÉRATION EN CDI

### Rénovation technique et thermique de la piscine des Grésilles

Opération de la Ville de Dijon.  
**10 marchés** clausés sur l'opération  
**10 entreprises** attributaires  
**2 215 heures** d'insertion réalisées (contre 1 895h prévues).

PERSONNES EMBAUCHÉES SUR L'OPÉRATION DONT 2 EN CDI,

### Entretien des espaces verts

Opération de la Ville de Saint Apollinaire  
**1 lot** réservé aux personnes en situation de handicap et **1 lot** attribué à une entreprise classique d'entretien d'espaces verts.

**684**

HEURES D'INSERTION RÉALISÉES PAR DES SALARIÉS AYANT UNE RQTH

### Chantier sur l'école de gendarmerie Dijon Longvic

Opération du Ministère de l'Intérieur - SGAMI  
**4 nouvelles opérations** de travaux en 2019  
**2 nouvelles opérations** de prestations intellectuelles  
**37 entreprises** attributaires  
**8 315 heures** d'insertion réalisées (contre 1 895h prévues).

PERSONNES EMBAUCHÉES SUR L'OPÉRATION DONT 6 CDI, 3 CONTRATS PRO ET 1 CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## La Ville du futur sera inclusive ou ne sera pas !



La métropole et la ville de Dijon conçoivent et imaginent la métropole du futur, intelligente et connectée. Première étape : la création d'un poste de commandement unique et partagé avec les 23 communes du territoire. Objectifs : optimiser et mutualiser les équipements urbains (feux de circulation, éclairage public, caméras...) afin de faciliter la gestion de l'espace public.

Dans ce cadre, Dijon Métropole a attribué au groupement composé de Bouygues Energies & Services et Citélum, SUEZ et Caggemini, le contrat pour la réalisation et la gestion pendant 12 ans du poste de pilotage connecté et centralisé des équipements de l'espace public des 23 communes du territoire.

Dijon Métropole a inclus une clause d'insertion dans ce grand projet structurant pour le territoire. Cela se traduit par une exigence auprès du groupement attributaire de devoir réserver 19 200 heures d'insertion à du public éloigné de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Après deux années de conception et mise en œuvre du projet ON DIJON : 5 601 heures d'insertion ont été réalisées, dont 4 138 heures en 2019. Ce nouveau type de marché a permis de proposer, dans le cadre des clauses d'insertion, de nouvelles opportunités d'emploi (en surveillance municipale, en câblage électrique, en nettoyage de locaux).

**24**

PERSONNES EMBAUCHÉES DONT 10 VIVANT EN QPV, 1 CDI ET 1 CONTRAT PRO

## PLACE À L'INNOVATION ! INSERTION NE RIME PAS FORCÉMENT AVEC BAS NIVEAUX DE QUALIFICATION...

Le pôle clauses d'insertion innove avec un nouveau segment d'achat : les prestations intellectuelles, qui représentent un volume financier conséquent pour les acheteurs. Les prestations intellectuelles couvrent un champ très large : maîtrise d'œuvre et architecture, médiation urbaine, enquêtes et sondages, conseil, conception informatique, etc. Le SGAMI qui avait déjà initié la mise en œuvre des prestations intellectuelles sur le site de l'école de gendarmerie en 2018, a souhaité continuer en ce sens avec la mise en place en 2019 de deux nouvelles opérations de prestations intellectuelles, en partenariat avec une entreprise d'architecture ainsi qu'une entreprise d'ingénierie du BTP ; Ces dernières ont donc aussi été mobilisées dans le cadre de la clause d'insertion sur la rénovation de l'école de gendarmerie. Ces deux entreprises ont permis de réaliser un volume de 2 461 heures sur 2 marchés axés sur le montage du projet, développement de plans, en lien avec la maîtrise d'œuvre. Deux contrats ont vu le jour dans le cadre de la clause d'insertion. Cela a permis l'embauche directe de ces deux personnes, une personne reconnue Travailleur Handicapée embauchée en qualité de technicien dans l'entreprise d'ingénierie et une personne embauchée en CDD en qualité d'assistant de projet dans le cabinet d'architecte.

## LES CLAUSES AU SERVICE DES BESOINS RH DANS LE BTP

Face à la pénurie de main d'œuvre dans le BTP, CREATIV', la Mission locale et l'ARIQ BTP ont organisé une opération de sourcing qui a permis d'identifier 8 personnes avec un projet d'orientation vers ce secteur. Ces profils pourront être proposés aux entreprises partenaires en fonction de leurs besoins.

# Lab Compétences

Le Lab Compétences est un espace de travail collaboratif pour **construire des réponses aux mutations économiques du bassin dijonnais, aux évolutions du marché du travail et à l'élévation des besoins en compétences du tissu économique, tout en travaillant sur l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels des personnes.**

Il constitue une structure ressource pour les acteurs du territoire intervenant dans le champ du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Le Lab' s'inscrit dans une logique d'innovation permanente et entend placer les entreprises au coeur des projets.

## NOTRE ÉQUIPE :

1 cheffe de service  
5 chargées de projet

## SES MISSIONS :

- Éclairer la stratégie de développement du territoire sur les questions emploi / compétences
- Accompagner l'évolution des pratiques RH dans les entreprises
- Favoriser les mobilités professionnelles
- Améliorer la préparation des publics en lien avec les besoins des entreprises
- Promouvoir la qualité de l'emploi
- Adapter la formation initiale et continue aux nouveaux besoins en compétences

## TOURISME

Accompagner l'évolution des compétences en matière de relation client

### POURQUOI :

Le développement touristique du territoire nécessite une montée en compétences de la capacité d'accueil, d'information, d'orientation et de conseil des professionnels du tourisme au sens large (hôtellerie-restauration, commerce).

### REALISATIONS :

2019 aura été une nouvelle année de concrétisation des travaux partenariaux conduits avec nos partenaires, en particulier l'UMIH, AGE-FOS PME et le FORCO : 5 journées de théâtre forum animées par Talent Campus qui ont bénéficié à 170 personnes pour sensibiliser les jeunes aux compétences sociales et relationnelles, le développement d'une nouvelle ingénierie pédagogique proposée à la Région pour développer ces compétences, l'organisation d'une formation collective pour les demandeurs d'emploi (POEC) « Vendeur conseiller commercial » contextualisée aux établissements accueillant des touristes dans le périmètre des Climats de Bourgogne, le lancement d'une expérimentation de pré-apprentissage aux côtés de l'École des Métiers et de la Mission Locale pour préparer les futurs apprentis à l'enjeu des compétences sociales et relationnelles. Enfin, les travaux de CREATIV' ont permis de compléter la commande régionale de formation en ajoutant systématiquement un bloc de compétences sur la relation client.

## PROJET BIMPLEMENT

Renforcer les compétences liées aux nouvelles normes environnementales

### POURQUOI :

Un chantier local inédit intégrant le BIM dans la construction de la piscine du Carrousel

### FIL CONDUCTEUR :

Le BIM est un processus de travail et de collaboration entre intervenants d'un projet de construction, reposant sur des outils particuliers qui permettent la conception, l'exploitation et la maintenance d'un bâtiment grâce à une maquette numérique. Grâce à l'implication de Dijon Métropole, de CREATIV' et de leurs partenaires, notre territoire a été l'un des 3 retenus en France Métropolitaine dans le cadre d'un projet européen. Dans ce cadre, CREATIV' a pu accompagner la mise en oeuvre des formations destinées à accompagner la montée en compétences de toute la chaîne d'acteurs intervenant dans la mise en oeuvre du chantier : la maîtrise d'ouvrage de Dijon Métropole, l'exploitant de la piscine (UCPA), les encadrants des entreprises, soit 26 personnes formées. Par ailleurs, le 5 avril 2019, s'est tenue une journée portes ouvertes, organisée en partenariat avec la FFB, en direction des entreprises et des apprenants. Une visite du chantier de la piscine du Carrousel a permis de montrer à quelques 500 participants l'intérêt du BIM. Au cours de cette journée, a eu lieu la signature officielle de la convention entre CREATIV', Dijon Métropole et ASTUS Construction.

## Cité Apprenti.e :

UNE EXPÉRIMENTATION POUR SÉCURISER LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE



Projet ambitieux issu des travaux conduits par CREATIV' dans le secteur du tourisme, Cité Apprenti.e est le fruit d'un partenariat rassemblant l'École des métiers, la Mission Locale, TalentCampus et Manza-lab retenu par l'État dans le cadre de l'appel à projets national **Prépa apprentissage #Démarrastory**

### LE PROJET CITÉ APPRENTI.E S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX ENJEUX MAJEURS :

- 1) Amener vers l'apprentissage des publics en difficulté qui n'ont pas envisagé cette orientation ou bien qui en sont éloignés.
- 2) Amener les entreprises à s'ouvrir à des publics éloignés de leurs critères traditionnels de recrutement et les appuyer dans leur intégration. Cité Apprenti.e s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Pôle emploi et Randstad et fait l'objet d'un soutien financier du groupe Randstad et de l'Institut Randstad.

### CITÉ APPRENTI.E : C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une préparation à l'entrée en apprentissage destinée à un public âgé de 16 à 29 ans et aux personnes ayant un statut de travailleur handicapé qui ont le projet d'intégrer une formation par alternance dispensée au sein de l'École des Métiers (créations artistiques/ alimentation/ vente et commerce/ automobile/ hôtellerie-restauration/ tourisme /optique). 20 sessions sont prévues sur deux ans avec un objectif de 150 contrats signés en direction des jeunes éloignés de l'emploi. Cité Apprenti.e repose notamment sur une ingénierie pédagogique innovante qui vient compléter et dynamiser des parcours plus classiques (fort engagement des jeunes, développement de l'assertivité, théâtre forum, vidéo 360, serious game, réalité virtuelle, application mobile).

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Prévenir l'inaptitude et favoriser la mobilité professionnelle

### POURQUOI :

Des problématiques de pénibilité qui freinent l'attractivité des métiers et l'évolution professionnelle des salariés.

### REALISATIONS :

L'année 2019 a permis de solliciter 8 établissements afin de les accompagner dans l'essaimage des bonnes pratiques identifiées. En particulier, le FAM Sainte-Elisabeth s'est inscrit dans une démarche expérimentale visant à modéliser une méthodologie d'intervention autour de 4 axes : l'implication de tous les salariés, l'amélioration de la qualité de vie au travail, l'accompagnement des salariés qui présentent des signes de pathologies, le repérage des conditions de réussite et de déploiement dans d'autres établissements.

CREATIV' a également engagé une réflexion avec la FEHAP pour intégrer de nouveaux établissements dans la démarche.

En parallèle, Creativ' et ses partenaires (IRTESS, CESAM) ont réfléchi à un outil de recueil des compétences des salariés. Une expérimentation a été engagée avec la FEDOSAD et l'outil régional « Trace tes Acquis ».

## INDUSTRIES DE SANTÉ ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Donner de la visibilité à 2 secteurs structurants pour l'emploi local

### POURQUOI :

Un manque d'attractivité des emplois et une gestion des ressources humaines à renforcer.

### REALISATIONS :

Des visites d'entreprises ont permis à près de 60 prescripteurs issus de Pôle emploi, de la Mission locale, de Cap Emploi et du PLIE de découvrir les activités et les métiers de ces deux secteurs.

Un atelier sur les bonnes pratiques RH dans les entreprises agroalimentaires a mobilisé 9 entreprises.

Un travail d'analyse des activités transversales attendues sur les postes de production de ces deux secteurs a mobilisé 7 entreprises (opérateur, conducteur de ligne, chef de production).

Un webinaire a été créé et diffusé le 4 juillet 2019 en partenariat avec Emfor pour sensibiliser les entreprises aux points forts de la réforme de la formation de 2018 : Apprentissage, CPF rénové, CPF de transition professionnelle, AFEST, plan de développement des compétences, entretien annuel professionnel, etc. Un chantier engagé avec BF Care pour le développement d'une vidéo de promotion des activités et des métiers des industries de santé en Bourgogne.

Des actions en partenariat avec BFCare, Vitagora et OCAPIAT.

# Campus des Métiers et des Qualifications

ALIMENTATION, GOÛT, TOURISME

L'année 2019, année de la maturité pour le Campus puisque différentes actions lancées depuis sa mise en place en septembre 2017 ont abouti et commencé à porter leurs fruits.

### RAPPEL DES OBJECTIFS :

- Contribuer au développement des filières agroalimentaire et tourisme
- Promouvoir l'enseignement professionnel auprès des jeunes
- Faciliter l'insertion professionnelle des apprenants
- Développer la mobilité internationale pour les élèves, les apprentis et les étudiants
- Renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique

### LES PRODUCTIONS :

- Bilan du projet « Le sirop de demain » Collège Félix Tisserand Entreprise Vedrenne
- Expérimentation de l'utilisation de la modalité pédagogique de théâtre forum pour gérer les situations complexes de relation client - Bilan ;
- Bilan de l'expérimentation : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective Vendeur(se) Conseiller(ère) Commercial(e) en commerces, entreprises et établissements accueillant des touristes.

### LES FAITS MARQUANTS :

- Préparation et animation d'une table-ronde dans le cadre du salon Food Use Tech sur « L'importance des soft skills, les modalités pédagogiques pour les développer et leur impact sur l'organisation du travail »
- Accompagnement de 4 collèves à la mise en place du Parcours avenir en lien avec des entreprises des secteurs d'activité couverts par le CMQ.
- Animation en partenariat avec l'INRA d'une demi-journée d'échanges entre chercheurs et enseignants de lycée agricole sur le « Changement climatique, ses impacts sur la production agricole régionale, les adaptations à prévoir et les conséquences sur l'offre de formation ».
- Mobilisation des partenaires du Campus pour répondre à différents appels à projets dans le cadre notamment des investissements d'avenir. Ces réflexions et travaux visent la mise en place d'une démarche de management de l'innovation au sein du CMQ pour 2020.

## Qu'est ce qu'un Groupe Solidarité Emploi (GSE) ?

Pour chacun des quartiers cibles (Les Grésilles et Fontaine d'Ouche à Dijon, le Bief du Moulin et Guynemer à Longvic, Le Mail à Chenôve et le centre ville de Quetigny), il s'agit d'une équipe opérationnelle pluri-disciplinaire chargée d'identifier les besoins, de concevoir et mettre en oeuvre des actions adaptées, visant à favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires. CREATIV' co-anime les GSE aux côtés des communes.

### LES INGRÉDIENTS :

- Des réunions régulières entre acteurs locaux pour décloisonner les approches et établir un diagnostic partagé en continu des problématiques locales,
- La définitions d'axes de travail visant à rapprocher les publics des entreprises,
- Des groupes de travail pour organiser la mise en oeuvre d'actions.

### L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ CONSACRÉE, POUR CREATIV' :

- A évaluer la satisfaction des partenaires membres de GSE et proposer des ajustements permettant de répondre à leur attentes, en lien avec Dijon Métropole,
- A animer le réseau d'acteurs locaux de l'insertion, de la formation, de l'emploi et du monde économique pour encourager les collaborations et en faire émerger de nouvelles
- Faire émerger et conduire des projets sur les territoires en direction des habitants

### LUMIÈRE SUR SPIDE CHENÔVE AVEC LES ENTREPRISES DU CLUB GRAND SUD :

Pour Sécuriser les Parcours par l'Immersion Dans les Entreprises, un groupe de travail réunissant des membres volontaires du GSE et piloté par Creativ' a permis, avec le soutien de la Ville de Chenôve, de mobiliser des entreprises du territoire autour d'un projet expérimental. Au programme, permettre la rencontre entre dix cheneveliers très éloignés de l'emploi et ces entreprises, et ainsi créer l'opportunité de s'immerger dans une ou plusieurs d'entre elle(s) en étant tutoré, selon un format sur mesure quelle que soit l'avancée de son projet professionnel. Ensuite, à besoin, il bénéficie d'un coaching individuel par une entreprise, la participation à des ateliers pour développer son réseau, simuler un recrutement, ou encore des visites d'entreprises. Initiée en 2019, cette expérimentation verra sa mise en oeuvre concrétisée en 2020.

### LUMIÈRE SUR CLÉS RH AVEC LE MEDEF A DIJON :

En juin 2019, 8 jeunes habitants des Grésilles et de la Fontaine d'Ouche souhaitant consolider leurs projets professionnels ont rencontré des entreprises à l'occasion d'un événement « Clés RH », animé par le MEDEF. Un succès, puisque chaque jeune a dialogué avec des chefs d'entreprises et bénéficié de leur expertise : connaissance de l'entreprise et de ses codes, attentes d'un employeur vis à vis de ses salariés... Un temps d'échange riche pour permettre à de jeunes demandeurs d'emploi un regard plus fin sur le monde de l'entreprise, et au cours duquel une jeune participante s'est vue proposer un contrat d'alternance.

## « Cap Nord fête ses Métiers » :

UNE INITIATIVE ORIGINALE DE L'ASSOCIATION CAP NORD  
POUR FAIRE CONNAÎTRE LES MÉTIERS DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

CREATIV' a eu le plaisir d'accompagner l'association Cap Nord dans la conception et l'organisation de cet événement organisé la semaine du 18 au 22 novembre.

A cette occasion, 21 entreprises de tout secteur ont ouvert leur porte pour présenter un métier, représentatif de leur activité, à travers le témoignage d'un ou plusieurs salariés : soudeur, employé de restauration, conducteur, préparateur automobile, chef de chantier, régléur, technicien bureautique, chargé d'affaires, expert-comptable, commercial, technicien, couturier, etc.

Pour ancrer l'événement dans le territoire, un partenariat a été développé avec IKEA de manière à organiser une exposition photographique permettant aux visiteurs de découvrir les salariés et les métiers de la zone.

Au total, ce sont près de 700 personnes qui ont découvert un ou plusieurs métiers dont

36 % de demandeurs d'emploi, 38 % de jeunes en formation initiale, 20 % de prescripteurs.

Parmi les entreprises impliquées : Cacao de Bourgogne, ONET Services, Laser Game Evolution, Schneider Electric, France Pare-Brise, AluConcept, Dieze, SONEPAR (SDME), SNCTP, Ingenis Consulting, AVS Communication, LCM (Le Carré Médical), Bourgogne Repro, Ikéa, Désertot, Planet Bourgogne, Verney SA, Audit Gestion Conseil, Renault, La Poste PPDC Dijon Nord et Vernet Behringer.

Cet événement s'est inscrit dans le cadre du programme La France Une Chance. Les entreprises s'engagent.



## Le GIP : fonctionnement et financement

- En 2019, le GIP a géré un budget de 1 771 K€.

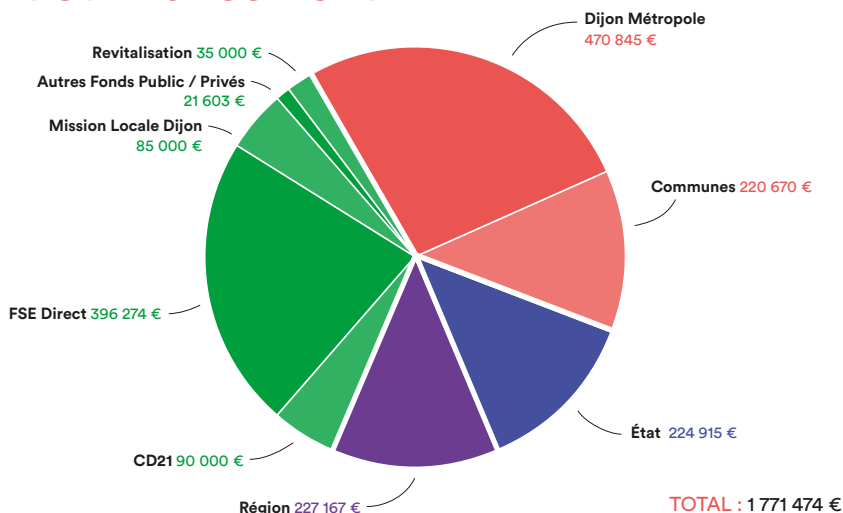
- Depuis son passage sous statut associatif en date du 19 octobre 2019 (publication au Journal Officiel des Associations et fondations d'entreprises), la gouvernance de CREATIV' est composée d'un Bureau (en remplacement de la réunion de gouvernance du GIP), d'un Conseil d'administration et d'une Assemblée générale.

- En 2019, le Conseil d'administration du GIP s'est réuni à 2 reprises (28 mars et 27 mai) et une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 3 juillet pour valider le processus de transformation du GIP en association, ainsi que les statuts de la future association.

- L'Assemblée Générale constitutive de l'association a été organisée le 11 septembre, suivi d'un premier Conseil d'Administration le 24 septembre. A cette occasion, les membres du bureau ont été désignés :

- Présidente : Océane Charret-Godard
- Vice-Présidente : Catherine Gozzi
- Trésorier : Christophe Berthier
- Secrétaire : Céline Tonot

- Un second Conseil d'Administration s'est tenu le 19 décembre, suivi d'une Assemblée Générale pour voter le premier budget de l'association.



- Pour sa gestion, l'association dispose d'un Directeur, Fabrice REY, et d'un pôle «Ressources» dont le responsable occupe une fonction d'Adjoint à la Direction. Ce service est composé de 3 collaborateurs : un assistant financier, un assistant informatique, une assistante de direction.

- Son financement est assuré par 32 financements différents dont 39% sont issus de Dijon Métro-

pole, de ses communes membres. L'association dispose d'une comptabilité analytique organisée par dispositif.

- Au 31 décembre, l'association était composée d'une équipe de 38 collaborateurs dont 21 salariés et 17 professionnels mis à disposition ou intervenant pour le compte de porteurs de projets dans le cadre du PLIE.

**IMPORTANT :** De manière exceptionnelle, nous ne sommes pas en mesure de fournir des données d'activité pour les points relais en 2019. En effet, le système d'information est tombé en panne sur le second semestre et est en cours de remplacement. L'activité du 1<sup>er</sup> semestre, conforme aux années précédentes, permet néanmoins de faire l'hypothèse d'un maintien de l'activité avec plus de 10 000 contacts et environ 15 000 services délivrés.

NOS FINANCEURS :

Retrouvez-nous sur [creativ21.fr](http://creativ21.fr)

